

Extrait du registre des délibérations		
Délibération – Comité syndical du 7 octobre 2025		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 14 VOTANTS : 15 QUORUM ADMIN GAL : 11	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, FRANÇOIS RIEU, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, RAYMOND COMBAZ, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, JEAN-PIERRE CHATELLARD, PIERRE BESSY, PHILIPPE PRUD'HOMME ET MICHEL LUCIANI EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, NATHALIE MONVIGNIER-MONNET, PATRICE CHIROUZE, SEBASTIEN VIOLI, MIKE ROUSSEAU ET SEBASTIEN SCHERMA POUVOIRS : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN AYANT DONNE POUVOIR A UMBERTO DIMASTROMATTEO ABSENTS : JAMES DUNAND-SAUTHIER, CATHERINE PICQUE, DANIEL DUPRE, LAURENT SOCQUET, FRANCK PACCARD ET PHILIPPE ROISINE AUTRES PRESENTS : JEAN-MICHEL DEROBERT, NE PREND PAS PART AU VOTE	VOTES : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSENTIONS : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 01/10/25		

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE SPADOTTO
Rapporteur : Umberto DIMASTROMATTEO
Délibération n°25-47

Objet : Ressources humaines - Création d'un poste de rédacteur territorial de catégorie B – Référent administratif – à temps complet

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2022-1201 du 31 août 2022 modifiant les dispositions indiciaires applicables aux fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2025-96 en date du 26 juin 2025 établie par le président du Centre de gestion de la fonction publique de la Savoie ayant pour objet la liste d'aptitude pour l'accès au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux au titre de la promotion interne au titre de l'année 2025,

Un agent titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe (catégorie C) occupe les fonctions de référent administratif au sein du SMBVA.

Un dossier de promotion interne a été présenté par le SMBVA, au titre de l'année 2025 auprès du Centre de gestion de la fonction publique de la Savoie pour cet agent.

